ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ArcelorMittal

Question au Gouvernement n° 661

Texte de la question

ARCELORMITTAL

Mme la présidente . La parole est à M. François Ruffin.

M. François Ruffin . Savez-vous de quoi est composé ce micro ? D'acier. Votre montre ? D'acier. Nos sièges, sous le velours ? D'acier. De l'agroalimentaire à l'aéronautique, toutes nos entreprises tournent avec de l'acier. Pas d'industrie, et encore moins d'industrie de la défense, sans acier. Un acier sur lequel a d'ailleurs été fondée l'Union européenne.

Aujourd'hui, la question se pose : conserverons-nous une production d'acier, un secteur de la sidérurgie, sur le sol français ?

M. Gérault Verny . Non, à cause des écolos !

M. Alexandre Portier . Merci, les écolos !

M. François Ruffin . En dix ans, ArcelorMittal a diminué sa production d'acier en Europe d'un quart, tandis qu'en Inde et au Brésil le groupe l'a augmentée d'un tiers.

La firme a gelé et enterré la décarbonation de ses hauts fourneaux de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, alors que ces projets sont vitaux pour l'avenir. Même le simple entretien – les investissements courants – n'est plus effectué. Tous les ouvriers, qu'ils travaillent à Florange, en Basse-Indre ou à Montataire, parlent de cuves fissurées, de blindages abîmés et de poutres cassées et non réparées. Mittal encaisse les dividendes et les aides publiques, mais n'investit pas et abandonne l'outil de travail – c'est un sabordage en règle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR.)*

M. Gérault Verny . C'est de votre faute ! Vous êtes des fossoyeurs !

M. François Ruffin . Et que nous racontez-vous ? Je cite les mots que vous avez prononcés à l'instant : « C'est une mauvaise nouvelle » ; vous avez « une pensée » pour les ouvriers ; vous allez « les accompagner ». Mais qu'est-ce donc que cela ? Faites-vous partie d'un gouvernement ou bien d'une entreprise de pompes funèbres ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC.)*

Les ouvriers qui se sont déplacés à Paris aujourd'hui – Gaëtan, Sylvain, Ludo – ne vous demandent pas des regrets et des larmes, mais du combat et de l'action ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – M. Inaki Echaniz applaudit également.)* Vous nous dites que l'État attend : ces ouvriers repartiront chez eux avec une garantie, celle de votre inaction !

Voilà pourquoi, monsieur le ministre de l'industrie, nous réclamons la nationalisation, non comme une solution miracle, mais comme une nécessité. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)* Nous réclamons aussi des protections face à la Chine, en surcapacité de production en ce qui concerne l'acier et mille autres produits.

M. Frédéric Weber . On ne produit pas de l'acier avec des éoliennes !

M. François Ruffin . Vous faites un autre choix, celui du laisser-faire : vous avez très clairement choisi de laisser tomber l'acier français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS, dont plusieurs députés se lèvent, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire.

Mme Véronique Louwagie, *ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire .* J'ai déjà répondu à une question similaire posée par votre collègue Manuel Bompard.

M. François Ruffin . Je vous donne une deuxième chance !

Mme Véronique Louwagie, *ministre déléguée .* Je vous redirai donc que le gouvernement se tient au plus près des salariés. Il est attentif aux réponses et à la réalité des investissements d'ArcelorMittal.

Reste que l'acier traverse une situation difficile au niveau mondial. *(Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.)* C'est particulièrement vrai au niveau européen – vous ne pouvez le nier.

Que ce soit pour l'acier ou pour d'autres produits, la défense de notre industrie passe par une action d'ampleur à l'échelle européenne. *(Exclamations sur les bancs des groupes EcoS et GDR.)* C'est la raison pour laquelle, dès le 27 février, ont été réunis industriels, partenaires européens et représentants de la Commission européenne à Paris. Cette réunion s'est traduite dès le 19 mars par l'annonce d'une stratégie européenne de l'acier. (Exclamations sur les bancs du groupe RN.) C'est à l'échelle européenne que nous trouverons une solution.

Vous évoquez une autre réponse possible : la nationalisation. Mais ArcelorMittal n'est pas à vendre. Au demeurant, l'objectif du gouvernement est de maintenir à bord des actionnaires privés et de leur permettre de travailler tout en conservant des exigences et une certaine fermeté.

Ce n'est pas en nationalisant toutes les filières – et donc les pertes de celles qui traversent des turbulences – que nous résoudrons le problème. La nationalisation n'est pas une réponse aux difficultés de la sidérurgie européenne. La réponse passe par la protection de nos intérêts au niveau européen contre la surproduction chinoise.

M. Alexis Corbière . Quelle langue de bois !

Mme Véronique Louwagie, *ministre déléguée .* C'est la raison pour laquelle nous devons agir au niveau européen. Nous serons aux côtés des salariés et nous veillerons à ce que toutes les opérations de reclassement à la charge de l'entreprise soient effectivement menées. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – Exclamations sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)*

Données clés

Auteur : M. François Ruffin
Circonscription : Somme (1re circonscription) - Écologiste et Social
Type de question : Question au Gouvernement

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG661

Numéro de la question : 661
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire
Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mai 2025
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2025